

## Et l'obligation alimentaire dans tout ça?

Par **scorpix88**, le **21/06/2012** à **19:24**

Alors est-elle ou n'est-elle pas une obligation in solidum? Tout cela me semble bien ambigu!

Par **Camille**, le **22/06/2012** à **09:21**

Bonjour,  
De quoi parlez-vous ? Et à qui ?  
Si c'est en réponse à...

[citation]<http://www.juristudiant.com/forum/obligation-naturelle-t16826.html>[/citation]

... alors, [s]restez sur la même file[/s], au lieu d'en créer une autre.

Et profitez-en pour être plus explicite. Quel rapport entre l'obligation naturelle, éventuellement devenue civile, et l'obligation in solidum ?

Qui, je le rappelle, n'existe pas entre frères et soeurs.

[smile17]